

dant les six mois précédant l'examen ; 2° Son extrait baptistaire ; 3° La somme exigée comme droit d'examen. Cette somme est de \$3.00 pour le diplôme élémentaire, de \$4.00 pour le diplôme modèle et de \$5.00 pour le diplôme académique.

Pour être admis à l'examen, les garçons devront avoir au moins dix-huit ans révolus au premier d'août prochain, et les filles seize ans à cette même époque. Il est tout à fait inutile de faire une demande d'admission à l'examen si l'on n'a pas l'âge réglementaire.

Voici la formule que chaque aspirant devra remplir bien exactement et envoyer au secrétaire du Bureau central :

“ Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ (Date).....

“ Monsieur,

“ Je, soussigné..., (*écrire ses nom et prénoms tels qu'ils sont sur l'extrait baptistaire*), né... à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié... à (*donner le lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter à (*écrire le nom de la localité où l'on doit se rendre pour l'examen*), afin de subir l'examen en (*dire si c'est en français ou en anglais, ou dans ces deux langues*), pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*). J'ai l'honneur de vous transmettre la somme de \$ (*mettre le montant des droits d'examen exigés*) et le certificat de moralité et d'instruction religieuse de mon curé, ainsi que mon extrait baptistaire.

“ Mon diplôme devra m'être envoyé à (*mettre le nom du bureau de poste où l'on désire que le diplôme soit adressé*).”

(*Signature de l'aspirant*).

Le certificat de moralité et d'instruction religieuse doit être dans les termes suivants :

“ Je, soussigné, certifie que j'ai personnellement connu et que j'ai eu l'occasion d'observer (*les nom et prénoms du candidat*) pendant (*dire le nombre d'années ou de mois*), que, durant tout ce temps, sa vie et sa conduite ont été sans reproche, et j'affirme que je crois qu'— est intègre, consciencieux et très sobre, et qu'— possède une instruction religieuse suffisante.”

(*Signature du curé ou du desservant de la paroisse*).

Les candidats qui ont été remis pour quelques matières, à l'examen de juin dernier, de même que ceux qui ont échoué complètement, devront renouveler leur demande d'admission à l'examen de juin prochain et l'accompagner d'un certificat de moralité et d'instruction religieuse signé par leur curé. Ils ne sont pas tenus cependant de transmettre un nouvel extrait baptistaire. Ils ne devront pas oublier de mentionner le numéro d'ordre qui leur avait été assigné. Ces aspirants feront leur demande comme suit :

“ (Date).....

“ Au secrétaire du Bureau central des examinateurs catholiques, Québec.

“ Monsieur,

“ Je, soussigné.....(*écrire les nom et prénoms*), né.....à (*indiquer l'endroit*), le (*donner la date*), domicilié.....à (*lieu de la résidence*), comté de (*nom du comté*), ai l'honneur de vous informer que j'ai l'intention de me présenter de nouveau à (*écrire le nom de la localité où l'on désire se rendre pour l'examen*), afin de reprendre mon examen de l'année dernière pour le brevet d'école (*élémentaire, modèle ou académique*), en (*français ou en*